

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un nouvel établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que Mme Catherine HEDINGER MONNEY, domiciliée à Aigle, lui a adressé une requête tendant, à obtenir une autorisation d'exploiter le nouveau commerce mentionné ci-après et, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	Confiserie - Tea-Room, sis sur la parcelle N° 1180, folio 17, au lieu-dit "Tronchet"
Adresse	:	Avenue du Crochetan 68
Enseigne	:	"Confiserie HEDINGER"
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à une Confiserie - Tea-Room
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Mardi au vendredi : 07 h.00 à 18 h.30 Samedi et dimanche : 07 h.00 à 18 h.00 Lundi : fermeture
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours, dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 2 avril 2018.

Monthey, le 2 mars 2018